



Tel: (226) 25 37 46 55 ; (226) 54 76 91 07
Email: cres.courriel@gmail; interface.cres@iavs-edu.org
Site web: cres-edu.org
Ouagadougou, Burkina Faso

Découvrez le Cres,

www.cres-edu.org

Un pôle scientifique qui se distingue par :

- a) Ses productions et créations scientifiques*
- b) Ses cycles de développement des compétences et expertises*
- c) Ses publications scientifiques*
- d) Sa contribution à la formation doctorale*
- e) Les ressources scientifiques en accès libre sur son site web*

*Note d'information sur le programme
De préparation au doctorat
Du Cres*

I// Informations générales

Le programme doctoral du Cres offre un environnement scientifique et humain approprié pour la réalisation de projets de recherche doctorale. Il est à noter toutefois que le Cres n'est pas encore habilité à délivrer des diplômes de doctorat.

II// Thèmes de recherche

Les principaux thèmes de recherche sont :

- *Modélisation mathématique des dynamiques des systèmes complexes*
- *résilience aux risques de catastrophes et changements climatiques*
- *capital social et dynamique communautaire*
- *gouvernance et politiques publiques*
- *modélisation des dynamiques de développement urbain et rural*
- *environnement et développement durable*
- *Energie et développement*
- *efficacité énergétique des systèmes urbains*
- *gestion de la demande sociale*

III/ Admission

Les critères d'admission sont :

- être inscrit au doctorat
- remplir les conditions académiques pour une inscription au doctorat

IV// Parcours de recherche

Les candidats souhaitant réaliser une recherche doctorale au Cres sont invités à soumettre un avant-projet de recherche. Ils devront en pratique renseigner une fiche d'identification de projet de recherche. Cette fiche peut être obtenue en écrivant au Cres.

Les candidats préparant une thèse au Cres sont assujettis à des séjours scientifiques au Cres, au moins trois séjours par an.

La conduite d'une recherche doctorale est structurée en deux étapes.

Etape 1 : Cadre théorique et méthodologique

Cette première étape est dévolue à la mise en place du cadre théorique et méthodologique qui va régir le projet de recherche.

Etape 2 : Production d'articles scientifiques

La deuxième étape est la mise en œuvre du programme de recherche. Le Cres a opté pour un encadrement doctoral par articles. Durant son séjour au Cres, le doctorant devra produire et publier dans des revues majeures des articles couvrant l'ensemble de sa problématique de recherche.

Il est entendu que la forme finale du document pour la soutenance de la thèse est celle imposée par l'école doctorale de l'étudiant.

V//Statut

Les candidats préparant une thèse au Cres ont un le statut de chercheur associé.

VI// Frais d'encadrement

Les frais d'encadrement sont de un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA par année académique. Ils sont payables en deux tranches : un million (1.000.000) de francs en début d'année et cinq cent mille (500.000) francs à la fin du premier trimestre.